



Le développement durable au sein des accueils collectifs des mineurs

Edito

Avec près de 1300 structures en Aquitaine, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) offrent un maillage complet du territoire régional. En effet, quelle commune ou intercommunalité n'a pas en son sein une structure chargée d'accueillir les plus jeunes ?

Centres de loisirs, accueil périscolaire, club sportif ou de lecture, avec ou sans hébergement, pour quelques heures ou plusieurs jours, leurs formes varient autant (ou presque) que leur objet.

Toutes ont cependant au moins un point commun, un enjeu éducatif fort, accompagné de valeurs héritées des mouvements d'éducation populaire. Les ACM sont des lieux où l'on apprend de façon complémentaire à l'école, où l'on propose aux enfants de s'impliquer dans des projets. Dans ces pratiques éducatives, on trouve une préoccupation aujourd'hui centrale, le développement durable.

« Préoccupation », pour la DRJSCS Aquitaine qui est l'interlocuteur privilégié et régulier des structures qui accueillent les enfants et adolescents et qui, de plus, se doit d'accéder à une démarche de développement durable conformément aux lois Grenelle et à la stratégie nationale.

« Préoccupation », pour le réseau des acteurs d'éducation à l'environnement, GRAINE Aquitaine, dont l'objet est de former, d'informer, d'éduquer et de sensibiliser à l'environnement et, pour un développement durable. C'est avec l'objectif d'accompagner au mieux les ACM que, dans le cadre d'une convention de partenariat entre la DRJSCS et GRAINE Aquitaine, nous avons décidé de faire un état des lieux de la prise en compte du développement durable dans ces structures d'accueil.

« Quel niveau de connaissance ? Quelle approche ? Quelle prise en compte ? Quel niveau de mise en œuvre ?... »

Les questionnements sont multiples et les réponses, si variées soient-elles, doivent nous permettre d'élaborer en commun des pistes de travail. Ainsi, nous souhaitons que ce document puisse servir de base de réflexions pour les actions à venir.

Enfin, nous nous associons pour remercier les personnes qui ont accepté de participer à l'enquête sur laquelle s'appuie cette étude, ainsi que celles et ceux qui l'ont conçue et réalisée.

Patrick BAHEGNE
Directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
Aquitaine

Laurent ETCHEBERRY
Co-Président GRAINE
Aquitaine

Sommaire

Contexte	2
Méthode de recueil de l'information	3
Caractéristiques des répondants	4
Développement durable, niveau de connaissance	5/8
Développement durable, niveau de mise en œuvre	9/12
Recueil des représentations	13/14
Préconisations	15/16



Présents sur l'ensemble du territoire, assurant un maillage social et géographique conséquent et plutôt complet, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), sont des acteurs incontournables de l'éducation hors temps scolaires.

De l'accueil périscolaire du mercredi après midi au camp scout pendant les vacances, ils reçoivent de très nombreux jeunes de tous horizons, dans des structures et sous des formes variées.

La portée de l'action des ACM est donc considérable : il y a là un enjeu éducatif fort auprès de ce jeune public, à même d'être sensibilisé, informé et éduqué.

Les valeurs du développement durable, bien avant leur identification sous ce terme générique, ont souvent fait partie des programmes éducatifs dans les structures ACM, et on retrouve aisément des témoignages plus ou moins formels d'actions éducatives prenant en compte la nature, la culture et les relations humaines.

Depuis de nombreuses années, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine (DRJSCS), plus particulièrement son service en charge de la jeunesse, accompagne les mouvements d'éducation populaire dans leurs projets. A ce titre, elle suit les structures ACM afin de pouvoir leur apporter toute l'aide possible, notamment au niveau de leurs projets pédagogiques. Ces projets sont en constante évolution et basés sur un socle de valeurs communes aux structures éducatives. D'autre part, les lois « Grenelle » et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) ont fourni un cadre pour les services de l'état, leur permettant d'optimiser leur action en faveur du développement durable.

De son côté le Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement (GRAINE) d'Aquitaine s'implique dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable par ses missions de formation, de centre de ressource, de coordination de projet pédagogique et par l'expertise et le conseil. L'association représente aujourd'hui une centaine d'adhérents, principalement des structures engagées dans l'éducation à l'environnement réparties sur tout le territoire Aquitain.

Les objectifs convergents de la DRJSCS Aquitaine et du réseau GRAINE Aquitaine en terme d'éducation ont logiquement conduit à un partenariat, formalisé par une convention pluriannuelle d'objectif.

Dès lors, il nous a paru pertinent d'évaluer la prise en compte du développement durable dans les activités des ACM.

Ce diagnostic doit permettre, non seulement un état des lieux des connaissances et des pratiques en ce domaine, mais également de dégager les freins et les leviers exprimés par les acteurs eux mêmes dans le but d'élaborer un plan d'action adapté aux spécificités et aux besoins des ACM.



Méthode de recueil de l'information

L'ambition de ce diagnostic est d'ébaucher quelques pistes utiles pour tous, services de l'état, collectivités, associations et entreprises liées aux ACM.

Un questionnaire destiné aux structures d'Aquitaine susceptibles de proposer un accueil collectif de mineurs a été élaboré et mis en ligne. Il a été conçu pour évaluer plusieurs aspects :

- Le niveau de connaissance, de sensibilisation, d'information et/ou de formation des personnels des ACM
- Le niveau de « mise en œuvre du développement durable » au sein des structures ACM
- Les besoins et/ou attentes de ces structures en la matière

Le mode de diffusion, sous forme de questionnaire en ligne, a été choisi en cohérence avec la prise en compte du développement durable :

Assez courte, ne nécessitant ni impression, ni coût, ni mise sous pli pour le retour, l'enquête peut être renseignée en moins d'une minute.

Le questionnaire a été envoyé à un listing de 1288 structures et collectivités en charge d'Accueils Collectifs de Mineurs en Aquitaine.

2 relances ont été effectuées sur le même mode, après 1 semaine, et après 1 mois.

258 structures ont souhaité s'exprimer sur le sujet. Le taux de réponse n'est pas très élevé, autour de 20%. Néanmoins, l'objectif de cette enquête est plus qualitatif (expression d'opinions, commentaires, axes de progrès) que quantitatif (statistiques, représentativité...). Parce qu'il est difficile de généraliser dans ces conditions, nous avons privilégié une analyse sous forme d'état des lieux mettant en valeur les tendances plus que les chiffres précis.

Enfin, dans le même esprit, nous avons souhaité proposer des pistes de travail plutôt que de tenter d'énoncer des conclusions et de grandes vérités sur l'existant.



Caractéristiques des répondants

La répartition géographique des répondants

- 13% en Dordogne
- 46% en Gironde
- 15% dans les Landes
- 07% en Lot et Garonne
- 19% dans les Pyrénées Atlantiques

S'il est représentatif des 5 départements que compte la région, notre échantillon ne correspond pas tout à fait aux répartitions, sans pour autant perturber la cohérence des réponses.

Le profil des répondants :

- Accueils Sans Hébergement (72%),
- Accueils Avec Hébergements (15%)
- Les mouvements de scoutisme (2%),
- Des associations sportives (1%)
- Autres structures (10%) (centre social, aumônerie, accueil périscolaire, organisme de formation, ferme pédagogique, conservatoire de musique,...)

Le porteur principal est une association (48%), une commune (30%) ou une intercommunalité (16%). On retrouve également des structures de type CCAS, SARL/ EURL, EPIC, exploitation agricole, établissement scolaire, parc naturel régional et organisateur de séjours.

Enfin, se sont principalement les responsables de structure qui ont répondu, directeurs (57 %) et coordinateurs (26 %). Plus rarement les animateurs (10 %) ou les élus (7 %).

Des structures majoritairement employeuses...

92% d'entre elles ont des salariés, 8% fonctionnent avec des bénévoles uniquement. Pour celles qui ont des salariés, la répartition est la suivante :

- 3/4 des structures ont un effectif < 11 salariés ;
- 1 à 3 personnes, 23% environ ;
- 4 à 7 personnes, 36% environ ;
- 8 à 11 personnes, 14% environ ;
- les 27 % restants emploient plus de 11 personnes.

... et des bénévoles mobilisées

Les structures ACM qui n'ont pas de salariés bénéficient quand à elles du travail régulier de 1 à 10 bénévoles pour la moitié d'entre elles, et jusqu'à 100 pour les autres (principalement les mouvements de scoutisme).

Remarques :

La répartition géographique des répondants est cohérente avec la densité de population et de ce fait avec la densité de structures par territoire. De même, les Accueils Sans Hébergement sont majoritaires puisque plus fortement représentés sur le territoire.

Globalement, l'analyse par type de structure ne fait pas ressortir de différences marquées entre les réponses. Ainsi, il ne semble pas que l'on puisse catégoriser les réponses par type de structure. Lorsqu'une catégorie se différenciera des autres, l'analyse le soulignera.



Développement durable, niveau de connaissance

Intégration dans les dispositifs locaux : l'Agenda 21⁽¹⁾

Comme précisé dans la note de contexte, la structure ACM fait partie d'un ensemble de services locaux. Elle est donc intégrée à la vie locale. En tant que telle, on peut s'attendre à ce qu'elle soit associée à l'agenda 21 local de la collectivité qui l'héberge, dès lors qu'il existe.

Votre ACM est-il intégré à l'Agenda 21 de votre commune d'accueil?		
Taux de réponse : 97,3%		
	Nb	% cit.
Je ne sais pas	103	41,0%
Non, car ma commune n'est pas en démarche "Agenda 21"	68	27,1%
Non, mon ACM n'est pas intégré à l'Agenda 21 de la commune	46	18,3%
Oui	34	13,5%

Environ 60% des répondants semblent avoir connaissance de la démarche « agenda 21 », soit parce qu'ils en font partie, soit parce qu'ils n'en font pas partie ou encore parce qu'il n'y en a pas dans leur commune.

Pour ceux qui sont associés à la démarche « Agenda 21 » de leur commune, il reste la question du niveau d'appropriation de la démarche et d'implication au sein de l'agenda 21 et deux hypothèses peuvent être avancées :

- le terme est simplement reconnu sans vision précise de la démarche avec une implication modeste et/ou des mises en œuvre subies.
- le terme est associé à une représentation précise de la démarche agenda 21, avec une implication active et/ou une participation importante à la mise en œuvre (prise de décisions par exemple).

Les structures ACM qui ne sont pas associés à la démarche « Agenda 21 » de leur commune posent question. Pour quelles raisons une structure locale d'éducation populaire peut ne pas être associée à la définition et la mise en œuvre du développement durable au niveau local, sachant, en outre, qu'une partie importante de cette mise en œuvre passe par l'éducation, l'information, la sensibilisation ?

L'analyse comparative entre les réponses, localisées par leurs codes postaux, et la liste des communes recensées comme étant en Agenda 21, complète l'information :

Plus de la moitié des « communes agenda 21 » n'intègrent pas les ACM dans le dispositif.

Au regard du mode de fonctionnement choisi la plupart du temps lors de la mise en place d'un agenda 21, on ne peut pas, pratiquement, y être intégré sans le savoir.

Dès lors, pour les 40% restants, ceux qui ne savent pas s'ils sont intégrés à l'agenda 21, on peut postuler que, même s'il existe une démarche Agenda 21 dans leur sphère d'activité, ils n'en font pas partie.

remarques :

Le développement des Agenda 21 permet, entre autres, aux différents acteurs concernés d'être sensibilisés sur la mise en œuvre d'une démarche de développement durable. Néanmoins, une explication possible au taux assez faible d'ACM intégrés, peut être que l'appropriation de cette démarche et la concrétisation dans le champ d'action de chacun restent encore trop floues et peu accessibles.



Connaissances personnelles

► Des connaissances estimées insuffisantes et plutôt « tournées » vers le champ environnemental

Dans le tableau ci dessous, chaque répondant peut donner autant de réponses qu'il le souhaite.

Vous estimez que vos propres connaissances à propos du développement durable sont:

Taux de réponse : **97,7%**

	Nb	% obs.
A développer	125	48,4%
Plutôt tournées vers l'écologie	65	25,2%
Utiles	55	21,3%
Plutôt tournées vers le social	52	20,2%
Suffisantes au regard de ma fonction	29	11,2%
Assez complètes	26	10,1%
Plutôt tournées vers l'économie	25	9,7%
Faibles	25	9,7%
Insuffisantes	25	9,7%
Insuffisantes au regard de ma fonction	16	6,2%
Très complètes	13	5,0%
Suffisantes	12	4,7%
Inutiles	2	0,8%
Inexistantes	0	0,0%

Près de 49% des répondants estiment que leurs propres connaissances à propos du développement durable sont à développer, 17% environ les estiment suffisantes, contre 16% environ qui les estiment insuffisantes.

Tout indique un besoin de complément des connaissances dans le domaine du développement durable : la modalité choisie majoritairement « à développer » plutôt que les modalités « faibles » ou « insuffisantes » ; le très faible taux de réponse de la modalité « inutiles », ou le faible taux de réponse de la modalité « suffisantes ».

A noter : le lien entre les connaissances nécessaires en développement durable et la fonction du répondant n'est pas automatique. En effet, la modalité « insuffisantes au regard de ma fonction » n'est que peu sollicitée.

La sphère⁽²⁾ du développement durable la plus connue est, sans surprise, la sphère écologique. En fait, on peut penser que les connaissances des répondants sont principalement issues des canaux généralistes de communication qui ont tendance à mettre l'accent sur le côté environnemental du développement durable, parfois peut être au détriment des autres sphères.

(2) Tel que défini généralement, le développement durable se retrouve au centre de 3 sphères indissociables, la sphère écologique, la sphère sociale et la sphère économique déclinées en cinq finalités (changement climatique, biodiversité, épanouissement humain, cohésion sociale, consommation responsable) qui interagissent les unes avec les autres.

Les interactions sont définies comme devant être viables (entre la sphère écologique et la sphère économique), vivables (entre la sphère écologique et la sphère sociale) et équitables (entre la sphère sociale et la sphère économique).



Niveau de connaissance, les convictions

Dans cette étude, nous avons souhaité différencier les convictions des actions, dans le milieu professionnel. Peut être plus encore dans le cadre du développement durable qu'ailleurs, volontés d'évolution, volontés de « bien faire », se heurtent à d'autres volontés ou encore aux « circonstances », au « réalisme ».

Le point de départ de toute démarche un tant soit peu contraignante, ou à tout le moins génératrice de choix motivés, est l'envie des acteurs et des décideurs.

12. Dans le cadre de votre travail et par rapport au développement durable, le plus important, à votre avis, c'est:

Taux de réponse : **98,1%**

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

L'importance varie de 0 à 7, elle est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

	% obs.	Imp.
Protéger l'environnement	72,5%	3,88
Gérer au mieux les déchets produits par la structure	70,9%	3,71
Le lien social	64,0%	3,28
Rendre la structure accessible à tous les publics	62,4%	3,78
Réaliser des économies d'énergie et d'eau sur la structure	61,6%	3,29
Participer à l'économie locale	48,4%	2,04
Autre	4,3%	0,23

Il est surprenant de retrouver la modalité concernant les économies d'eau en bas de tableau. En effet, c'est une mesure sur laquelle il y a eu beaucoup de communication tout publics, qui n'est que peu ou pas contraignante, qui ne génère que peu ou pas de coûts, à propos de laquelle la sensibilisation se fait de manière simple.

Une explication possible serait de postuler que, les économies d'eau se faisant déjà massivement, les répondants ont préféré souligner les actions sur lesquelles il y a un manque.

Enfin, la modalité « autre » lorsqu'elle a été utilisée, l'a été surtout pour parler des moyens plus que des thématiques. Les mots « éducation » et « sensibilisation » sont ceux qui reviennent systématiquement, en cohérence avec le rôle éducatif de la structure ACM.

Ce choix est d'ailleurs celui de la question sur les « moyens » qu'il faudrait mettre en œuvre prioritairement dans le cadre des ACM, comme le décrit le tableau suivant.

14. Selon vous, au regard du développement durable dans un ACM, il faut privilégier:

Taux de réponse : **97,7%**

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

L'importance varie de 0 à 4, elle est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

	% obs.	Imp.
La sensibilisation au développement durable du public accueilli	82,2%	2,71
Une conception du projet pédagogique en phase avec le développement durable	78,3%	2,52
Une gestion de la structure en phase avec le développement durable	76,0%	2,13
Une politique d'achat en phase avec le développement durable	60,5%	1,02
Total		



Les convictions s'appuient sur les connaissances et il est normal de retrouver en tête de tableau les axes de la sphère environnementale. Viennent ensuite dans l'ordre, les préoccupations d'ordre social et enfin, les plus méconnues, les préoccupations d'ordre économique.

Ce tableau est à mettre en perspective avec le fait que ce sont majoritairement des responsables de structure, directeurs et coordinateurs qui ont répondu, tous en charge de la définition du projet éducatif, aux côtés de leur équipe, mais également de la gestion de la structure.

Les trois premières modalités sont assez proches en pourcentage et en importance.

La quatrième en revanche, soit ne fait pas partie des prérogatives des répondants, soit ne leur semble pas en lien avec leur propre action, quelle qu'en soit la raison.

à retenir :

La protection de l'environnement est une représentation forte liée à la notion de développement durable qui se retrouve dans les résultats de notre étude. Cette approche peut être mise en lien avec les connaissances des répondants, qui sont principalement environnementales.

en résumé :

L'implication des ACM dans les agendas 21 territoriaux est faible. Pour autant, la notion de développement durable est connue. Le niveau de connaissance des répondants semble correct mais parcellaire (sphère environnementale principalement). Le fait que ce niveau soit jugé « à développer » suggère un intérêt pour l'acquisition de connaissances dans ce domaine. Enfin, le moyen à privilégier serait, sans surprise, la sensibilisation au développement durable.



Le développement durable, niveau de mise en oeuvre

S'il y a un pas à franchir entre ce que l'on sait et ce que l'on croit, le pas est parfois encore plus grand entre ce que l'on croit et ce que l'on fait.

Le « passage à l'acte » on l'a dit peut être contraignant, se heurter à des impossibilités réelles ou supposées et nécessiter des choix importants.

Cette partie analyse les réponses qui nous ont été fournies par ceux qui ont réalisé une évolution en faveur du développement durable.

Environ 60% des structures estiment avoir mis en place une démarche de développement durable, que ce soit au travers du projet pédagogique ou du fonctionnement, voire des deux.

Parmi les 40% qui restent, on retrouve 6,6% de répondants qui nous disent ne pas savoir s'ils ont ou non mis en place une démarche de développement durable.

On peut sans doute traduire cette réponse par le fait qu'ils font « quelque chose » mais qu'ils se questionnent sur le rapport que ce « quelque chose » peut avoir avec le développement durable.

► Une action tournée vers l'environnement et le lien social

La coloration environnementale qui caractérise les connaissances des répondants se retrouve dans la nature des actions menées puisque les thématiques les plus abordées sont :

18. Et plutôt sur quelle thématique ?		
Taux de réponse : 100,0%		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Sensibilisation à l'environnement	146	94,8%
Gestion des déchets	124	80,5%
Gestion de l'eau	82	53,2%
Gestion de l'énergie	76	49,4%
Formation des animateurs	53	34,4%
Alimentation (bio, équitable,...)	47	30,5%
Accessibilité pour les personnes en situation de handicap.	43	27,9%
Accessibilité sociale	43	27,9%
Achats responsables	40	26,0%
Sensibilisation à la cohésion sociale	38	24,7%
Gestion des déplacements	38	24,7%
Sensibilisation à l'économie responsable	34	22,1%
Accessibilité économique	28	18,2%
Information/formation des élus	12	7,8%
Formation des personnels techniques	12	7,8%
Autre	3	1,9%

Note méthodologique : les résultats du/des tableau(x) de cette page concernent les **60% de répondants qui estiment avoir mis en place** une démarche développement durable au sein de leur structure.



Ainsi, les ACM qui estiment avoir mis en place une démarche de développement durable (pour rappel, 60% du total des répondants) ont choisi comme actions prioritaires « sensibiliser à l'environnement » (95%) et « gérer au mieux les déchets produits par les structures » (80%).

De plus, on peut parler de préoccupations quasi exclusives au vu de l'écart de réponses avec la modalité qui arrive en troisième, la gestion de l'eau (53%).

► Les moyens : pour une entrée pédagogique

« ...Une priorité donnée aux moyens éducatifs plutôt qu'aux moyens structurels ! »

En écho au tableau 14 (p.9), le tableau 16 détaille les moyens à privilégier, selon les répondants, dans le cadre des ACM. C'est l'ordre d'importance attribué qui permet de « hiérarchiser » les moyens proposés.

16. A quel niveau ?		
Taux de réponse : 99,4%		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples.		
	Nb	% obs.
Non réponse	1	0,6%
Au niveau pédagogique (sensibilisation, animation...)	142	92,2%
Au niveau de l'organisation (gestion de la structure, gestion des personnels, gestion des achats, partenariats...)	82	53,2%
Au niveau de la formation/information (formation des salariés, information des élus,...)	37	24,0%
autre	6	3,9%

Une fois encore, on note la corrélation entre le moyen privilégié lors de la mise en pratique et celui théoriquement prévu, le volet pédagogique.

20. Vous avez conduit votre démarche de développement durable:		
Taux de réponse : 100,0%		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Avec mon équipe pédagogique	120	77,9%
avec l'aide d'une association spécialisée (éducation à l'environnement, protection de la nature, solidarité sociale,...)	38	24,7%
Avec l'aide d'une collectivité (mission A21, service environnement,...)	27	17,5%
Seul	21	13,6%
Autre	11	7,1%
avec l'aide de l'état ou d'une agence (ONF, DREAL, DRJSCS, ADEME,...)	7	4,5%
Avec l'aide d'un cabinet privé (Bureau d'étude, cabinet d'expert,...)	2	1,3%

Note méthodologique : les résultats du/des tableau(x) de cette page concernent les **60% de répondants qui estiment avoir mis en place** une démarche développement durable au sein de leur structure.



► L'équipe pédagogique mobilisée

Dernière observation concernant la mise en œuvre de la démarche, elle est assurée principalement par l'équipe pédagogique (46%) et parfois avec l'aide d'une association spécialisée (éducation à l'environnement, protection de la nature, solidarité sociale,...) (15%).

En résumé :

- Sensibilisation à l'environnement
- Gestion des déchets
- Gestion de l'eau
- Gestion de l'énergie

Les thématiques les moins prises en compte :

- Accessibilité économique
- Information/formation des élus
- Formation des personnels techniques

à retenir :

La formation des acteurs a été plutôt « timide voire marginale », ce qui peut indiquer, en correspondance aux constats exprimés jusque là, que les démarches sont mises en œuvre, la plupart du temps, en s'appuyant sur la « bonne volonté », « l'envie de bien faire ».

Ce sentiment est renforcé par le fait que, une fois triées les réponses multiples, moins de 30% des structures ont fait appel à des compétences externes pour conduire ou accompagner leur démarche (associations spécialisées, services de l'état ou des collectivités, cabinet privé).

Aussi louable et indispensable qu'elle soit, la volonté de bien faire ne peut seule résoudre tous les biais et peut conduire à une mise en œuvre, sans doute parcellaire et peut-être, pour certains, sans véritables cadres théoriques et/ou méthodologiques.

Ainsi, ce sont les thématiques liées à l'environnement qui ont fait l'objet de toutes les attentions, sensibilisation à l'environnement, gestion des déchets, des énergies, peut être au détriment de points importants comme les politiques d'achats...

Enfin, la plupart des répondants ne font pas encore le lien entre le développement durable et le rôle majeur que joue leur structure dans la cohésion sociale du territoire.



► Les freins à la mise en place d'une démarche de développement durable au sein de la structure

« ...le développement durable, une notion encore trop abstraite! »

31% des répondants considèrent ne pas avoir mis en place de démarche de développement durable au sein de leur structure.

Principalement, comme indiqué dans le tableau suivant, parce qu'ils ne « voient pas quoi faire concrètement », et par « manque de moyens ».

22. Pourquoi n'avez-vous pas mis en place de démarche "développement durable" au sein de votre ACM:		
Taux de réponse : 98,8%		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples.		
	Nb	% obs.
Non réponse	1	1,3%
Je ne vois pas quoi faire concrètement	29	36,3%
Par manque de moyens	25	31,3%
Nous n'avons pas les compétences	22	27,5%
Ce n'est pas prioritaire	22	27,5%
Autre	6	7,5%
Par manque de volonté politique	6	7,5%

Note méthodologique : les résultats du/des tableau(x) de cette page concernent les **31% de répondants qui estiment n'avoir pas mis en place** une démarche développement durable au sein de leur structure.

Malgré tout, les écarts sont minimes entre les modalités de réponse, alors que plus de la moitié des répondants ont donné plusieurs réponses.

Les freins identifiés sont donc multiples et difficilement dissociables les uns des autres. Ils confirment globalement un besoin en terme de formation/information/sensibilisation avant tout, tant pour apporter de l'information que pour déconstruire les idées reçues.

A noter que les ACM qui déclarent ne pas avoir mis en place de démarche de développement durable estiment que leurs connaissances sont « à développer » (43 %), « faibles » (19 %), « insuffisantes » (19 %).

à retenir :

La notion de développement durable reste complexe et abstraite pour les acteurs qui ont du mal à situer leur action, voire à se situer par rapport au développement durable. Sa traduction concrète est difficile à appréhender ce qui, entre autres, rend les freins multiples.



Recueil des représentations

► Une réelle volonté de s'engager

24. Pour vous, le développement durable c'est :

Taux de réponse : **97,7%**

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

L'importance varie de 0 à 15, elle est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

	Nb	% obs.	Imp.
Un enjeu éducatif essentiel	180	69,8%	9,66
Une question de volonté	148	57,4%	8,08
Mieux vivre ensemble	144	55,8%	7,08
L'amélioration du cadre de vie de chacun	116	45,0%	5,82
Indispensable	103	39,9%	5,82
Accessible à tous	97	37,6%	5,17
Des solutions nouvelles	81	31,4%	4,04
Juste la protection de l'environnement	23	8,9%	1,06
Des choses que l'on a toujours faites	22	8,5%	1,10
Trop abstrait	19	7,4%	0,97
Trop cher	13	5,0%	0,65
Trop compliqué	10	3,9%	0,52
Hors de portée pour nous	8	3,1%	0,33
Cela ne veut rien dire	5	1,9%	0,27
Autre	5	1,9%	0,23
Réservé à la politique	5	1,9%	0,19
Un concept inapplicable	3	1,2%	0,10
Cela n'existe pas	1	0,4%	<0,01

Près de 70% des répondants estiment que le développement durable représente un véritable enjeu éducatif.

On constate également qu'une majorité de répondants place le développement durable comme une action positive qui semble être utile et réalisable par tous.

Ainsi, dans le détail, on constate que même les personnes qui ne sont pas encore passées à l'acte estiment qu'il s'agit d'une « question de volonté » (60%), bien que, logiquement, 21% d'entre elles estiment que c'est « accessible à tous » contre 50% pour celles qui sont déjà engagées dans une démarche.

Enfin, le sujet suscite un réel intérêt puisque 30% des personnes ayant répondu ont pris le temps de rajouter un commentaire d'environ 5 lignes en moyenne, dont vous retrouverez le corpus dans le tableau ci après.



► Corpus des expressions libres

Riches d'enseignement, les remarques de la dernière question de l'enquête, intitulée « commentaires », ont été reprises dans ce tableau

Freins	Leviers	Propositions/retour d'expériences	Besoins
<p>Constituer des équipes d'encadrement pérennes : pas toujours de permanents, beaucoup de turn over</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présences irrégulières des enfants - Manque de moyens (humains, matériels, financiers) - Le coût de certaines actions - coût des accompagnements par des professionnels - Spécificité des structures : ex accueil péri scolaire - Séjours, activités organisées chez des prestataires (camping, centre de vacances) dont on ne maîtrise pas la démarche - Beaucoup de résistances car apparaît trop abstrait, compliqué, cher - Structures pas toujours équipées (notamment pour le tri) - Normes au niveau de la restauration collective - Difficulté de pérennisation des structures - Le développement durable est une notion complexe - Un démarche qui peut se résumer à un affichage politique 	<p>La vie quotidienne peut permettre d'aborder un certain nombre de thématiques : repas bio par ex</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agenda 21 de la commune peut être un levier - S'appuyer de l'existant pour y intégrer la notion de développement durable - Une démarche qui se retrouve à chaque étape de la vie quotidienne : école, travail, ACM... - Dispositif de la Fondation de France : « Cap sur l'agriculture durable » - Approche ludique : rencontre sensorielle, culturelle avec la nature - Rencontres extérieures (ex apiculteurs, entomologistes, sculpteurs d'arbre à son...) - Agenda 21 de structure 	<p>L'astronomie est une bonne entrée pour aborder les économies d'énergie et l'utilisation raisonnée des éclairages publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une charte : « Sur ce site on s'engage » - Ajouter à la fiche de poste un volet éco citoyen - Mettre en place une réflexion collective - Le développement durable peut faire partie du Projet Éducatif et Pédagogique de la structure pour y réfléchir en équipe pédagogique - Formation de l'équipe pédagogique - Travail de réflexion entre la DDASS, la DRJSCS, les ACM - Travailler sur la consommation avec les jeunes - Développer un regard critique, constructif et solidaire sur le monde doit permettre d'exercer les responsabilités, impulser des pratiques de coopération, de décision - Club nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Être accompagné par des professionnels (associations ou institutions) - Formation progressive - Interventions dans les structures - Construire un socle commun de connaissance sur la notion de développement durable - Formation et supports pour monter des projets pédagogiques - Formation sur la démarche participative (gestion d'équipe, vivre ensemble) - Formation sur la valorisation des pratiques (partenariat de proximité, lien social...) - Être accompagné par des professionnels (associations ou institutions) - Formation progressive - Interventions dans les structures - Construire un socle commun de connaissance sur la notion de développement durable - Formation et supports pour monter des projets pédagogiques - Formation sur la démarche participative (gestion d'équipe, vivre ensemble) - Formation sur la valorisation des pratiques (partenariat de proximité, lien social...)

à retenir :

La fragilité des structures due à une rotation des salariés assez importante ainsi que le manque de moyens doivent être pris en compte pour proposer des solutions adaptées et réalistes. La formation des adultes semble être une piste envisagée par les acteurs eux-mêmes et l'entrée pédagogique reste pertinente.

Des actions sont déjà menées dans les structures mais peu d'échanges entre structures sur ce sujet sont mis en place.



Préconisations

Cette étude permet de faire ressortir trois grands points :

- La motivation des équipes au sein des ACM
- Le besoin en formation
- La nécessité du passage d'une démarche environnementale à une démarche globale de développement durable

Ajoutons à cela le postulat que peu d'échanges et de retours d'expériences ont lieu entre les structures, tout du moins sur ce sujet.

► La motivation des équipes au sein des ACM

L'étude a suscité un réel intérêt et l'expression d'une réelle volonté d'engagement en est ressortie. Cet intérêt pour le développement durable est un levier important pour développer des démarches et des actions dans les structures. L'entrée pédagogique semble être une entrée intéressante qui doit passer par la formation d'adulte.

► Le besoin en formation

La formation est un besoin qui ressort de manière récurrente dans cette étude. La formation des adultes (animateurs, responsables de structures, élus) doit permettre une réalisation concrète du développement durable.

Plusieurs pistes de travail sont identifiées: d'une part le besoin d'acquérir les connaissances minimum sur la notion de développement durable pour construire un socle commun et « déconstruire les représentations qui freinent le « passage à l'acte ».

D'autre part, une formation axée sur le projet pédagogique.

Les principes du développement durable

Cet apport de connaissance doit permettre de bien comprendre l'approche transversale et la démarche globale pour notamment sortir d'une approche centrée sur la sphère environnementale. Une formation qui doit permettre à chacun d'appréhender les principes fondateurs du développement durable et d'envisager une concrétisation de la démarche.

Le projet au service d'un développement durable de la structure

La démarche de projet est au cœur du projet éducatif des ACM. La formation doit permettre d'intégrer une démarche de développement durable dans sa pratique. Il s'agit donc d'aider les éducateurs à adapter leurs projets aux enjeux liés au développement durable en :

- donnant envie de s'engager dans un projet de développement durable
- proposant des outils pédagogiques que les animateurs pourront mettre au service de leur projet pédagogique
- favorisant les échanges afin de construire collectivement des projets pédagogiques cohérents avec un développement durable de la structure.



► La nécessité du passage d'une démarche environnementale à une démarche globale de développement durable

L'approche environnementale est largement partagée. Cette représentation doit être un levier pour continuer à développer l'aspect social et explorer le volet économique. Cette évolution doit passer par la formation et par une réflexion sur l'intérêt des actions menées. L'entrée environnementale peut être intéressante pour soulever des questions sociales et pour questionner l'approche économique. Elle ne doit pas constituer une fin en soi mais doit plutôt être transformée en un levier pour accéder à une approche systémique.

► Des moyens à ne pas négliger.

L'action exemplaire comme support pédagogique

Pour les structures en attente de mise en œuvre concrète encore plus que pour les autres, il est important de travailler sur l'utilisation de l'action dans le projet pédagogique : indissociable de l'éducation, l'action doit devenir un support et servir d'exemple. C'est aussi le lien entre la sphère économique et les autres sphères.

La plus-value de l'échange et de la mutualisation

Cet intérêt et cet engouement pour inscrire le développement durable dans le projet éducatif méritent d'être partagés. Des actions sont déjà mises en œuvre dans les structures et des pistes de travail sont largement soulevées. Par l'échange de pratiques, le retour d'expériences, les éducateurs doivent pouvoir lever les freins au projet et acquérir des compétences et des outils leur permettant de développer des démarches de développement durable au sein de leur structure.

En plus de temps de formation, des temps d'échange de pratiques doivent permettre de :

- présenter des projets engagés/des exemples concrets
- identifier les freins et les leviers
- répondre collectivement aux difficultés rencontrées dans les structures

Directeur de la publication et de la rédaction :
Patrick BAHEGNE - Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Aquitaine
Rédacteurs en chef :
Philippe SANCHEZ - Julie CHARLES
Conception maquette
Marie HAUDIN

Dépot légal : à parution
Cette publication distribuée gratuitement a été réalisée grâce au financement de la DRJSCS Aquitaine
Tout droit de reproduction réservé. Diffusion gratuite
Le développement durable au sein des accueils collectifs de mineurs - mars 2012

